



# CCBE Info *Édition spéciale*

## Journée européenne des avocats

*Chacun à la liberté d'exprimer ses idées, sans autorisation ni restriction, même lorsqu'elles sont différentes, même lorsqu'elles tranchent, même lorsqu'elles choquent. C'est l'une des grandes conquêtes du XXe siècle. Ne pas avoir à risquer sa vie, ni sa liberté, ni celles de ses proches, lorsqu'on exprime une dissonance, une opposition. Pouvoir exprimer des critiques, dénoncer des abus, protester contre l'injustice, exercer un droit de contrôle démocratique. C'est ça la liberté d'expression.*

Patrick Henry, président du comité des droits de l'homme

L'objet de cette lettre d'information spéciale est de relater certains des événements qui se sont déroulés à travers l'Europe pour célébrer à la fois la Journée européenne des avocats et la Journée mondiale des droits de l'homme. Le CCBE a publié notamment un **message vidéo de la présidente du CCBE Maria Ślęzak** ainsi qu'un **témoignage écrit d'Olivier Morice**, un avocat français fortement impliqué dans la défense de la liberté d'expression. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont organisé un événement et espérons poursuivre cette expérience dans les années à venir.

Pour en savoir plus sur les activités organisées lors de la Journée européenne des avocats : [www.ccbe.eu/journeedesavocats](http://www.ccbe.eu/journeedesavocats).



Olivier Morice

## EXEMPLES D'ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS POUR LA JOURNÉE EUROPÉENNE DES AVOCATS

Le [barreau autrichien](#) a tenu, avec l'association autrichienne des avocats, une conférence de presse le 9 décembre 2015.

En [Belgique](#), le barreau de Mons a organisé, avec [Avocats.be](#) et La Libre Belgique, le débat « La liberté d'expression : quelles limites ? ». Cette soirée particulièrement productive et enrichissante a réuni professeurs, avocats et journalistes.

En [Bulgarie](#), le [barreau national](#) a décidé de célébrer l'événement cette année avec le barreau de Veliko Tarnovo, à l'occasion du 115e anniversaire de la fondation de ce barreau. Parmi les invités figuraient le président du parlement bulgare, les présidents de la Cour suprême de cassation et de la Cour administrative suprême ainsi que le ministre de la justice.

Le [barreau croate](#) a organisé une table ronde à Zagreb. Les intervenants ont discuté du thème majeur qu'est la liberté d'expression. Le barreau croate a invité tous les avocats croates, ainsi que les représentants de la magistrature, de la vie politique et publique en Croatie à prendre part à l'événement.

Le [barreau tchèque](#) a été particulièrement actif cette année : il a fourni une traduction du livret officiel de la Journée européenne des avocats et organisé un colloque à Brno. Un article sur la Journée européenne des avocats a également été publié dans le bulletin officiel du barreau tchèque. Des entretiens ont été diffusés sur



Débat à Mons

les chaînes de télévision traditionnelles et les chaînes en ligne. D'autres articles ont été publiés dans des journaux grand public (non destinés aux seuls avocats), dont un article sur la liberté d'expression commenté par des députés.

Un concert pour l'aide juridique a été organisé en [Finlande](#).

En [Grèce](#), le [barreau d'Athènes](#) a organisé, dans la salle solennelle du barreau, un débat sur la liberté d'expression, notamment dans l'exercice de la profession d'avocat.



Juges des hauts tribunaux de Croatie, le recteur de l'université de Zagreb et le batonnier Me Robert Travaš



Jim Clarken, président d'Oxfam Ireland

En **Irlande**, Jim Clarken, le président d'Oxfam Ireland a prononcé un discours sur le droit d'être entendu. Une exposition de photographies intitulée *Make them Visible*, offerte par Oxfam, présentait 15 clichés et 15 textes mettant en lumière les conditions de vie des personnes déplacées et des réfugiés.

En **Italie**, le [Consiglio Nazionale Forense](#) a organisé un événement comprenant une vidéoconférence avec le président des barreaux turcs Metin Feyzioğlu et le Conseil national des barreaux de France ainsi que des

discours de défenseurs des droits de l'homme à travers le monde.

En **Lituanie**, le 3 décembre, les [avocats lituaniens](#) ont défilé sur l'avenue principale de Vilnius au nom de toutes les personnes mortes pour la justice. Cet événement, appelé « La flamme de la justice » est une première en Lituanie. Des avocats ont également tenu des conférences sur la profession, et un tournoi de basket-ball et une conférence ont été organisés.



Avocats lituaniens



Débat au quartier général de l'agence de presse polonaise, Varsovie

En **Pologne**, la [Krajowa Izba Radców Prawnych](#) et la [Naczelna Rada Adwokacka](#) ont organisé un débat à Varsovie, dans le bâtiment historique qui était autrefois le bureau central de la censure du parti communiste polonais, auquel ont assisté de nombreux praticiens du droit : conseillers juridiques, avocats, autres professions juridiques et journalistes. Le président de la Krajowa Izba Radców Prawnych a participé au débat aux côtés d'autres avocats éminents ayant œuvré récemment dans des affaires sur la liberté d'expression. Le débat portait sur la liberté d'expression, sa portée et ses limites.

Les 10 et 11 décembre, le [barreau roumain](#) et l'institut national des avocats ont organisé une conférence sur la liberté d'expression, à laquelle ont assisté des représentants du gouvernement, des juges, des procureurs, des membres du conseil et du comité permanent du barreau.

Le [barreau slovaque](#) a organisé un concours de dissertation pour les étudiants en droit et les avocats stagiaires sur le thème de la liberté d'expression. Le gagnant se verra décerner un prix en espèces, la

publication de l'essai dans le bulletin du barreau et l'invitation à la réunion du nouvel an des avocats.

En **Slovénie**, le fonds humanitaire du [barreau slovène](#) a réalisé son allocation annuelle des fonds et a octroyé une assistance financière aux personnes dans le besoin.

Au **Royaume-Uni**, la [Law Society of England and Wales](#) et le [Bar Council](#) ont organisé un séminaire conjoint sur la liberté d'expression. Le séminaire a porté en particulier sur le nombre croissant d'avocats et de défenseurs des droits de l'homme à travers le monde qui sont confrontés à des poursuites engagées pour des motifs politiques et des procès inévitables pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression dans le cadre de leur responsabilités professionnelles. Ce séminaire a permis de mettre en évidence cette tendance inquiétante ainsi que de faire reconnaître l'ampleur des travaux des avocats dans ce domaine. La [Northern Ireland Law Society](#) a tenu une conférence avec le juge Colton sur la liberté d'expression. Enfin, la [Faculty of Advocates](#) d'Édimbourg a coorganisé un événement avec JUSTICE Scotland sur le même sujet.



John Guerin, président, Mr Justice Colton, Fionnuala Connolly, Michael Robinson, Alan Hunter, CE